

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 27 (1981)
Heft: 3

Anhang: [Nouvelles locales] : Lille, Mulhouse, Strasbourg
Autor: Orelli, Max d' / Frochaux, Benoît / Keller, E.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Activités des Sociétés

LILLE



Consulat de Suisse

28, place de la Gare
59043 Lille Cedex

appelez le : (20) 06-46-07

Au Consulat

Ici, il est de coutume de dire que Lille n'attache pas, mais que Lille retient. Il s'agit-là d'un dicton méconnu à Berne, puisque le Département fédéral des Affaires étrangères l'a ignoré en transférant Mlle Irène Fluckiger à notre consulat général de New-Orléans, où elle est arrivée le jour des élections présidentielles américaines. Nombreux sont vos témoignages nous prouvant les excellents contacts ou les liens de sympathie qu'elle avait su nouer avec vous. Elle a emporté de son séjour ici un excellent souvenir de chacun. D'une région plus ensoleillée, elle vous adresse en cette occasion ses meilleurs messages et amitiés.

Mme Bignà Nguyen-Dinh, née Grieder, autre Zurichoise, a été engagée par Berne, pour lui succéder. Inutile de vous préciser que cette nouvelle collaboratrice est aussi très serviable, compétente et souriante. Vous le constaterez rapidement.

Si vous ne le savez pas déjà, je suis heureux de vous annoncer que notre chancelière, Mlle Marie-Louise Scherer, vient d'être promue vice-consul, avec effet au 1^{er} janvier 1981. Félicitations. Je suis persuadé que vous partagerez sa joie, car l'intérêt qu'elle ne cesse de vous montrer, méritait bien cette appréciation de nos Autorités.

Le consulat de Suisse à Lille est bien armé pour vous donner satisfaction. N'hésitez pas à nous consulter ou à nous interroger. Vous serez toujours bien accueillis. Nous sommes à votre entière disposition.

Votre Consul
Benoît Frochaux

Nouvelles du Club suisse

La saison n'est guère propice aux rédacteurs de comptes rendus... Que dire, que l'on ne les retrouve en termes quasiment identiques partout où existe une Société suisse ?

Pour notre part, nous soulignerons la qualité des prestations personnelles de nombreux membres du Club, grâce auxquels la Fête de Noël, un peu improvisée dans une nouvelle salle, s'est déroulée dans une ambiance particulièrement sympathique ; depuis le film d'amateur, remarquable, sur l'Iran, jusqu'aux réalisations pâtisseries, en passant par le dialogue impromptu Père Noël-Présidente, tout fut plaisant. Seule ombre au tableau : trop peu d'enfants présents ! Fêtera-t-on encore Noël au Club suisse de Lille ?

Autre innovation : le repas de fête s'est mué en soirée des Rois ; des Reines, devrions-nous dire, après avoir vu la floraison de couronnes sur des chevelures féminines. La formule semble à retenir, si l'on se réfère au nombre des participants. Le Comité constate en effet avec un peu d'inquiétude, mais surtout une grande satisfaction, qu'il lui faut désormais chercher des salles admettant cinquante personnes au moins. Cette constatation, opposée à la remarque relative à la fête de Noël, nous oblige à méditer quelque peu : voilà du pain sur la planche pour le nouveau Comité à élire prochainement.

MULHOUSE



Consulat de Suisse
19 a, rue du Sauvage
B.P. 1027
68050 MULHOUSE CEDEX
Tél. : (89) 45-32-12

Cercle suisse de Mulhouse

Notre fête de fondation en novembre fut honorée par M. Bovey, ancien Directeur du Secrétariat des Suisses de l'étranger, en compagnie de son épouse. Nous sommes toujours heureux d'accueillir ces amis fidèles de notre Cercle.

Avec la Société suisse de Bienfaisance nous avons fêté Noël au Restaurant du Jardin zoologique sous la présidence d'honneur de notre Consul T. Voegeli et de son épouse. Le Curé Lentz nous apporta le message de Noël. Excellente ambiance avec tours de prestidigitation, films, distribution de cadeaux aux enfants. Une assiette anglaise termina la soirée.

Bientôt, ce sera au tour de notre ancien Consul, M. Prijs, de venir nous rendre visite pour nous présenter des diapos. de son voyage en Egypte. Nous nous en réjouissons beaucoup.

Le Comité prépare diverses activités pour ce printemps. Nous vous préviendrons par circulaire.

Enfin, veuillez envoyer toute correspondance concernant le Cercle à l'adresse de votre président :

Max d'Orelli
2, place de la République
68090 Mulhouse Cedex

L'ancienne adresse : 17 place des Victoires est à supprimer.

Max d'Orelli, Président

Fête des Trois Rois à la société suisse Helvetia de Colmar et environs

Notre traditionnelle fête de Noël a été remplacée par le Comité par une fête des Trois Rois. Cette dernière s'est tenue au Caveau Schwendi à Wintzenheim.

Avant le déjeuner, notre président M. Emile Keller souhaite la bienvenue aux participants, adresse ses vœux de Nouvel an à tous les membres et amis et remercia tout particulièrement les invités, M. le consul et Mme T. Voegeli et M. et Mme W. Gasche, ainsi que l'ancien président M. W. Stierli et Madame qui par leur présence ont témoigné leur sympathie à notre Société. Un discours par M. le Consul a été des plus évocateurs où chacun et chacune a dû mesurer la profondeur des paroles et les valeurs humaines qui en découlent. Ce fut une belle fête dont se souviendront les invités et participants et qui témoigne du dévouement et de l'amitié qui règnent au sein de cette Société. L'ambiance et la bonne humeur ne manquaient pas tout au long de l'après-midi. Grand mystère pour les fèves, une seule a été trouvée par une jeune reine. Pour maintenir à cette fête son « Nom » deux autres rois ont été nommés d'office.

Aux sons d'un orchestre dynamique et d'un animateur rusé, les participants se défoulaient les jambes sur le parquet.

E. Keller, président

Musique d'Orelli

au service du client depuis 75 ans.

Pianos

« Le plus beau choix de l'Est »

Haute Fidélité spécialiste BO

Disques - Instruments

Partitions

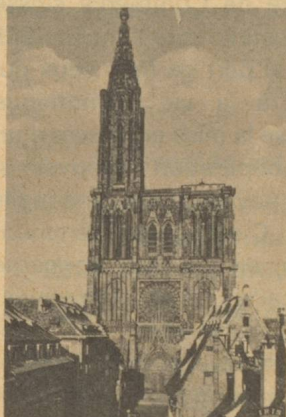
2, place de la République
68100 MULHOUSE
Tél. : (89) 45-22-95

Exposition Benjamin Constant à Mulhouse

Au musée historique de Mulhouse a eu lieu le vernissage d'une importante exposition consacrée à « Benjamin Constant — une vie au service de la liberté — 1767-1830 », a annoncé la fondation Pro Helvetia, qui en est la productrice.

Créée l'année dernière à Lausanne pour commémorer le 150^e anniversaire de la mort du grand écrivain et penseur vaudois, cette exposition a été présentée par la suite au centre Georges Pompidou à Paris, puis à Strasbourg et à Colmar. Son auteur, M. Jean-Daniel Candaux, l'a conçue sous forme de panneaux explicatifs abondamment illustrés qui retracent les étapes principales de la vie du personnage. L'exposition a fermé ses portes le 1^{er} mars 1981. (A.T.S.)

STRASBOURG



Consulat de Suisse
7, rue Schiller
Tél. : 35.00.70.71
67000 STRASBOURG

Club suisse de Strasbourg

Programme 1981

- **20 Mars** : Assemblée générale, loto, collation offerte.
- **19 au 26 Mai** : Asperges (à Ittenheim).
- **21 juin** : Musée de l'horlogerie La Chaux-de-Fonds. Sortie en car. Promenade dans le Jura.
- **4 Juillet** : 1^{er} Août.
- **16 Octobre** : Choucroute-loto.
- **14 Novembre** : Tour de Suisse culinaire.
- **12 Décembre** : Fête de Noël.

Pour que le Club puisse fonctionner correctement, il est évident qu'il ait besoin d'aide financière et nous vous remercions de bien vouloir ne pas manquer ou retarder votre cotisation pour 1980 pour ceux qui sont en retard et pour 1981 pour les autres.

Les versements peuvent toujours être faits soit par chèque bancaire soit par C.C.P. STRASBOURG 245.49 à notre caissier

M. Deutsch

Ittenheim, 67370 Truchtersheim.

La cotisation pour 1981 est maintenue à 40. — F.

Pour le Comité,
Le Président du Club Suisse

Nancy

La Société Suisse-France continue la tradition des belotes-lotos du premier samedi de chaque mois : les prochaines auront lieu les 7 mars et 25 avril à la Brasserie Sainte-Anne à Laxou. la belote-loto du 25 avril sera la dernière de la saison et verra récompenser l'assiduité de ceux qui seront venus à chacune des réunions.

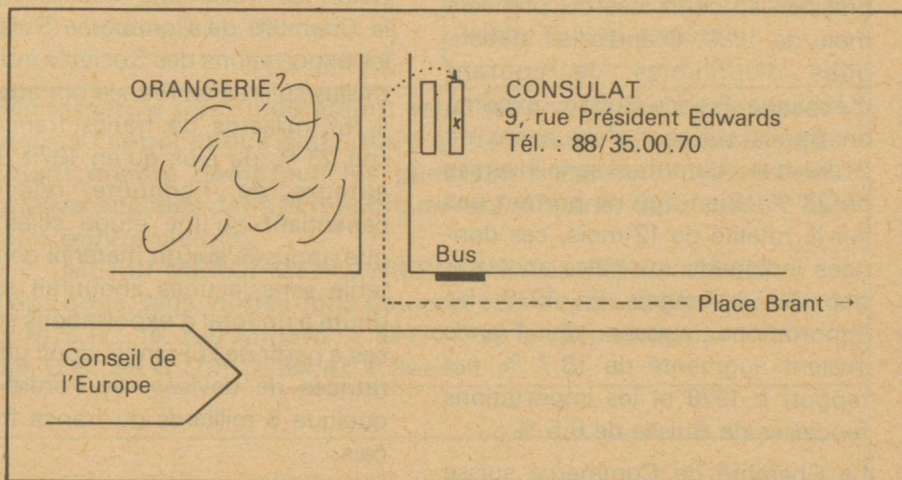
L'Assemblée générale annuelle se tiendra le 22 mars et sera placée sous la présidence d'honneur du Consul de Suisse à Strasbourg. Le Président et le Comité souhaitent que les Suisses de Nancy et de la région viennent nombreux montrer leur attachement à la vie de la société.

Enfin, notre traditionnelle sortie champêtre à Raon l'Etape est fixée au 17 mai.

Le président de la société,
M. Jean-Jacques Flückiger
chemin des Sifflets
54000 Nancy

Tél. : (8) 396.25.94

se tient à la disposition de tous les Suisses de la région qui désireraient nous rejoindre et c'est avec joie que nous les accueillerons !



**Das Schweizerische Konsulat in
Strassburg zieht um und ist ab
12 März 1981
unter folgender**

**Adresse zu erreichen :
Consulat de Suisse
11, bd du Président Edwards
67083 Strasbourg Cedex
Tél. : 35.00.70 — 35.00.71**

**Le Consulat de Suisse de Strasbourg va
changer de bureaux. A partir du 12
mars 1981 sa nouvelle adresse sera la
suivante :**

**Consulat de Suisse
11, bd du Président Edwards
67083 Strasbourg Cedex
Tél. : 35.00.70 — 35.00.71**

ÉCONOMIE

Commerce avec la France et industries suisses de France en 1980 un excédant intéressant pour nos voisins

En 1980, les échanges franco-suisses visibles et les exportations directes des sociétés industrielles suisses installées en France procurèrent à cette dernière un excédent de devises de l'ordre de 12 milliards de francs français (environ 4,8 milliards de francs suisses). C'est de loin l'actif le plus élevé que la France enregistre avec n'importe lequel de ses partenaires étrangers.

Selon une enquête de la Chambre de Commerce suisse en France publiée dans le dernier numéro de la revue économique franco-suisse, les échanges visibles entre la France et la Suisse ont poursuivi leur progression au cours des dix premiers mois de 1980. D'après les statistiques disponibles, le courant d'échange France-Suisse, exprimé en francs suisses, s'est accru de 21 % et le courant en sens inverses de 23 %. Bien que ne portant pas sur la totalité de 12 mois, ces données indiquent une nette accélération des échanges. En 1979, les importations suisses de France avaient augmenté de 18,7 % par rapport à 1978 et les importations françaises de Suisse de 6,5 %.

La Chambre de Commerce suisse en France note cependant que l'industrie suisse n'échappe pas à l'âpreté de la concurrence, en dépit de son haut degré de spécialisation. Le prix moyen de la tonne exportée de Suisse était de 8 200 francs suisses en 1972. Après avoir atteint 9 716 F en 1977, il s'est replié à 8 900 F en 1979. Quant au prix moyen de la tonne importée, il a régulièrement augmenté de 925 F suisses en 1972 à 1 426 F en 1979. Ainsi les Suisses paient leurs impor-

tations 54 % plus cher qu'en 1972 alors que le prix de leurs exportations n'a été relevé que d'à peine 9 %.

Les échanges commerciaux franco-suisses en 1980 vont marquer un nouvel accroissement de l'excédent au profit de la France. Il devrait atteindre 7,5 milliards de francs français (6,5 milliards en 1979). La Suisse reste donc le partenaire commercial « le plus intéressant » de la France. La Chambre de Commerce suisse en France relève aussi que les prêts suisses à des emprunteurs français de droit public s'inscrivent de nouveau à un niveau élevé, voisin du record de 1979 : 1,673 milliard de francs suisses de janvier à novembre 1980 contre 2,39 milliards de janvier à décembre 1979.

Les exportations des entreprises suisses de France

Selon les indications recueillies par la Chambre de Commerce Suisse, les exportations des Sociétés industrielles suisses en France ont atteint 4,757 milliards de francs français, soit 23 % de plus qu'en 1979. Les auteurs de l'enquête relèvent cependant qu'une étude scientifique appuyée sur un matériel comptable sans lacunes aboutirait sans doute à un total d'exportations suisses à partir de la France, donc génératrices de devises, de l'ordre de quelque 5 milliards de francs français.

En 1980, les exportations des entreprises suisses de France se sont surtout inscrites dans les domaines suivants : on trouve en premier lieu l'alimentation avec 1,8 milliard de F français, puis la chimie et les produits pharmaceutiques (1,36 milliard de F français), les machines et équipements industriels (0,73 mia), les installations et équipements électriques (0,7 mia), le bâtiment (0,1 mia) et enfin les chaussures avec 0,05 mia de F français (ces

données sont des ordres de grandeur).

En considérant l'excédent des échanges commerciaux et les exportations directes des entreprises suisses de France, la Chambre de Commerce suisse se demande, dans ces conditions, si le maintien d'une réglementation par rapport au traitement communautaire en matière d'investissement a encore un sens, alors que les capitaux venus d'Angleterre ou d'Allemagne peuvent s'investir en France moyennant simple déclaration, les capitaux non originaires de la communauté sont toujours maintenus à distance par une réglementation qui limite à moins de 20 % du capital leur libre accès aux sociétés de droit français.

La Chambre de Commerce suisse en France estime que l'année 1981 exigera de la part de tous ceux qui participent à la vie économique franco-suisse la mise en œuvre d'un esprit de coopération renouvelé si l'on veut éviter des « écueils majeurs ». C'est particulièrement souhaitable en ce qui concerne « les chicanes administratives, douanières, judiciaires qui obscurcissent trop souvent et trop longtemps des échanges mutuellement favorables ».

(A.T.S.)

**Chambre
de
Commerce
Suisse
en France**

16, av. de l'Opéra

Tél. : 296.14.17